



Droit assedic apres un cne puis ? cne cdi?

Par **phili_old**, le **02/11/2007** à **23:00**

je vais donner une demission d'un cne en vue d'un cdi . J'ai 1 mois d'essai à faire et après ils agandissent mais pendant ce temps je vais me retrouver au chômage ; est ce que j'aurai des droits pour le chômage